



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

Assistance internationale

ICH-04-Rapport – Formulaire

ASSISTANCE INTERNATIONALE DU FONDS DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

RAPPORT NARRATIF D'ÉTAPE

État(s) partie(s) bénéficiaire(s) : Sénégal

Titre du projet :	Le renforcement des capacités nationales en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Sénégal
Période couverte par le rapport :	Début : 15/10/2018 fin : 31/12/2020 ou Mai 2021
Budget :	Total : 120,689 dollars des États-Unis <i>dont :</i> Fonds du patrimoine culturel immatériel : 99,889 dollars des États-Unis Contributions de l'État partie : 20,800 dollars des États-Unis Autres contributions : 00 dollars des États-Unis
Agence de mise en œuvre (partenaire contractuel ou bureau hors-siège de l'UNESCO) :	Direction du Patrimoine Culturel du Ministère de la Culture et de la Communication
Personne contact :	Titre (Mme/M., etc.) : M. Nom de famille : GUISSÉ Prénom : Abdoul Aziz Institution/position : Directeur Adresse : 3, rue Galandou Diouf Dakar - Plateau Numéro de téléphone: +221 77 554 42 46 Adresse électronique : abdaziz3155@gmail.com
Agence partenaire (dans le cas d'un projet de service de l'UNESCO) :	

Partenaires de mise en œuvre :	Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest Sahel
--------------------------------	---

Contexte

Donnez une brève description de la situation au moment de la demande et du besoin auquel l'assistance devait répondre. En cas de sauvegarde d'un élément particulier, veuillez fournir une description de l'élément et de sa viabilité, et expliquer pourquoi les mesures de sauvegarde étaient nécessaires. Pour la préparation d'inventaires, le renforcement des capacités, la sensibilisation, la visibilité ou d'autres mesures de sauvegarde ne visant pas un élément particulier, veuillez identifier les lacunes qui étaient à combler. En cas de demande d'assistance d'urgence, veuillez décrire la nature et la gravité de la situation d'urgence au moment de la demande.

entre 865 et 1150 mots

Depuis la ratification de la Convention de 2003 pour la Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI) en 2006, le Sénégal a démontré à plusieurs reprises son engagement en faveur de la sauvegarde de son patrimoine vivant. Il compte deux éléments inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Plusieurs projets de sauvegarde ont également été exécutés, dont deux dans le cadre d'une assistance internationale : "Plan d'action pour la sauvegarde du Kankurang, rite d'initiation mandingue" (2006-2009) et "Inventaire des musiques traditionnelles au Sénégal" (2013-2014).

Depuis janvier 2016, le Ministère de la Culture du Sénégal s'est engagé dans un ambitieux exercice d'inventaire national des éléments de PCI, ainsi que dans l'élaboration d'une vision stratégique à moyen terme pour la sauvegarde du PCI.

Une campagne de pré-inventaire a été lancée dans le cadre du "Programme national d'inventaire et de mise en valeur du patrimoine culturel immatériel". Ce travail a permis de dresser une première évaluation de la richesse et la diversité du patrimoine vivant des groupes ethnolinguistiques du Sénégal, mais a également permis d'apprécier en détails les besoins en matière de renforcement de capacités.

La Direction du Patrimoine culturel (DPC) a bénéficié de l'accompagnement du Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest Sahel qui a mis à sa disposition les compétences de Mme Marina Calvo, experte facilitatrice de la Convention de 2003, entre octobre et décembre 2016 afin de réaliser une analyse de besoins et formuler des préconisations sur les étapes à suivre.

La restitution en deux temps (janvier et novembre 2017) des résultats du pré-inventaire, tout comme les préconisations issues de l'analyse de besoins produite par Mme Calvo, ont révélé plusieurs défis à relever dans ce domaine.

Bien que le Sénégal bénéficiait de multiples expériences de sauvegarde en PCI, il y avait un manque de systématisation du processus et des leçons apprises des expériences antérieures. Aussi, la confusion conceptuelle autour du concept de PCI, les problèmes de méthodologie et d'harmonisation au niveau des encadrants ont également pu nuire à l'efficacité des actions engagées. En corolaire, les résultats ont révélé un manque de vision intégrée et de projection à moyen terme. Ces différents facteurs ont eu un impact sur la compréhension et l'implication des communautés participantes, celles-ci ne saisissant pas toujours l'intérêt et la finalité de l'exercice. Ce constat est apparu comme un préalable indispensable pour lancer l'inventaire national et poser les bases d'une vision à moyen terme pour une sauvegarde efficace du PCI.

Le projet "Renforcement des capacités nationales en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Sénégal" entend répondre aux besoins identifiés pendant cette campagne de pré-inventaire 2016-2017. Il a été conçu de concert par la DPC et le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest qui ont à cette occasion noué un partenariat novateur. En effet, le projet cherche à innover dans ses approches et explore de nouvelles manières de mettre en place ce type de coopération. Il a donc été conçu comme une expérience pilote visant à améliorer l'impact des interventions en faveur de la sauvegarde du PCI au niveau des communautés et appuyer le développement d'une vision au niveau national dans le moyen terme.

Objectifs réalisés et résultats obtenus

Indiquez globalement jusqu'à quel point les objectifs du projet ont été atteints. Décrivez les principaux résultats obtenus, notamment du point de vue des bénéficiaires directs et des communautés. Expliquez pour chaque résultat escompté indiqué dans la demande s'il a été pleinement ou partiellement réalisé. Décrivez également tout résultat imprévu, direct ou indirect, positif ou négatif.

entre 115 et 575 mots

Le projet vise à accompagner le Sénégal dans ses efforts de sauvegarde du PCI, en dotant les acteurs culturels institutionnels et les représentants des communautés d'un ensemble d'outils conceptuels et méthodologiques harmonisés pour l'ensemble du territoire. Ceci passe notamment par le renforcement des capacités techniques, mais aussi par la mise en œuvre concrète d'activités de sauvegarde telles que l'élaboration d'inventaires avec la participation des communautés ou le développement et déploiement de plans de sauvegarde ou encore l'intégration d'éléments du PCI dans les programmes de l'éducation nationale.

De plus, le projet a été conçu dans la continuité de l'engagement du Sénégal dans ce domaine et il a également pour objectifs spécifiques d'appuyer l'inventaire national en cours à travers le développement d'une stratégie d'inventaire nationale et de plans de sauvegarde ; de développer une expertise locale à travers la formation d'experts référents nationaux ; et d'expérimenter une nouvelle approche impliquant le système éducatif (écoles) comme composante de la stratégie de sauvegarde du PCI.

OBJECTIFS RÉALISÉS

On note une réelle consolidation des capacités techniques des acteurs impliqués : équipe au niveau du ministère de la Culture, directeurs des centres culturels régionaux, représentants des communautés et référents nationaux. Ceux-ci ont acquis, au fil des activités, une connaissance approfondie du PCI et des concepts inhérents à la Convention de 2003. Au-delà des formations dispensées, il est intéressant de souligner que ces acteurs se sont pleinement impliqués dans le renforcement de leurs connaissances, en se documentant et en développant une réflexion critique.

Ces capacités techniques ont également été renforcées à travers le développement d'une expertise locale. Au près de l'expert-facilitateur, les quatre référents nationaux se sont pleinement appropriés les modules et outils délivrés, pour à leur tour jouer un rôle de transmetteurs à travers les 14 régions du territoire. Ils ont ainsi apporté un appui primordial dans la réalisation de l'inventaire participatif. De plus, les experts identifiés sont complémentaires les uns aux autres étant donné la variété de leurs profils, qu'ils soient académiques ou plus orientés vers la pratique du PCI.

Cette appropriation conceptuelle et méthodologique a ensuite trouvé à s'exprimer dans la mise en œuvre concrète d'activités de sauvegarde :

- Il était primordial pour la DPC d'articuler ses actions en faveur du PCI autour d'une stratégie qui permette d'apporter des bases solides aux activités de sauvegarde. C'est dans cette perspective qu'une stratégie nationale d'inventaire a été développée avec l'appui de l'expert facilitateur. Ce dernier a fourni des orientations, notamment pour intégrer dans la stratégie les principes fondamentaux de la Convention en matière d'élaboration d'inventaire. Les principes identifiés dans cette stratégie ont ensuite guidés le travail d'inventaire.

- L'élaboration d'inventaires participatifs est un objectif qui a été pleinement atteint. 59 éléments ont été inventoriés avec la participation des communautés à travers le pays et le ministère de la culture et de la communication a publié un arrêté portant publication de la liste nationale du patrimoine culturel immatériel en mai 2020. Il s'agit d'un processus continu et un travail de retour avec les communautés a commencé et se poursuivra sur le long terme. Suite à la récolte des données, les représentants des cellules opérationnelles et des communautés ont eu l'occasion de revenir sur certaines fiches d'inventaire qui ont été élaborées. Ils ont pu compléter certaines rubriques qui manquaient de clarté à la lumière des conseils des référents nationaux et de l'expert-facilitateur. De retour dans leurs régions respectives, ces représentants affineront ainsi le travail et procéderont aux ajustements nécessaires avec les communautés concernées.

- Suite à l'inventaire, 3 éléments spécifiques du PCI avaient été retenus pour faire l'objet de l'élaboration de plans de sauvegarde. Il s'agit du rite d'initiation Sogoni (région de Tambacounda) ; du Fiiiré, un rite des peules de l'eau de la moyenne vallée du fleuve Sénégal (région de Matam) ; du Moondé, une cure traditionnelle de déparasitage naturel des vaches (région de Kolda). Ils ont fait l'objet d'études de cas lors de l'atelier consacré à l'élaboration de plans de sauvegarde (septembre 2019). Ceci a permis aux participants d'esquisser les structures des futurs plans. Si le travail préparatif pour ces plans de sauvegarde a été réalisé, la finalisation des plans de sauvegardes n'a pas encore abouti à cause des délais supplémentaires induits dans le projet.

- Il était prévu que ces trois éléments fassent l'objet de modules pédagogiques expérimentaux pour tester une nouvelle approche impliquant le système éducatif. Cependant, il s'agit de rites ou pratiques sacrées réservées à certains groupes de la communauté qui peuvent difficilement faire l'objet d'enseignement en classe. Par ailleurs, après concertation, il a été décidé d'adopter une démarche plus systémique et d'expérimenter cela en travaillant non pas avec 3 écoles isolées mais avec le système éducatif à niveau plus large. Cette nouvelle approche a été initiée avec des représentants du Ministère de l'Éducation et ainsi que l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFEFF). Il a été décidé de travailler sur les éléments du PCI liés à l'oralité et aux contes africains, ainsi que sur les jeux traditionnels qui pourront être intégrés dans les cours d'éducation physique. Ces efforts se sont traduits par l'élaboration, en partenariat avec la maison de l'oralité et du patrimoine, Ker Leyti, de modules pédagogiques liés à l'oralité et aux mythes et contes notamment à l'attention du cycle primaire.

RÉSULTATS OBTENUS

1. Les capacités de la DPC et des structures associées en charge de la sauvegarde du PCI ont été renforcées. 14 Directeurs de Centres Culturels régionaux, coordinateurs des cellules opérationnelles sur le terrain, 14 représentants des communautés, 4 référents nationaux ont été munis des instruments conceptuels et techniques nécessaires pour une mise en œuvre de la Convention de 2003. Ils ont défini une stratégie nationale d'inventaire et ont bénéficié d'une formation sur le développement d'inventaires avec la participation des communautés en octobre 2018. Suite à cela ils ont pris une part active dans la réalisation des inventaires participatifs sur le terrain en termes d'organisation logistique, de collecte des données et de coordination avec les communautés concernées. A ce titre, une commission nationale pour le patrimoine culturel immatériel a été créée par arrêté, dont le projet a été présenté le 14 octobre 2019.

2. 25 acteurs engagés dans la sauvegarde du PCI au Sénégal ont acquis des notions pour l'élaboration de plans de sauvegarde, lors d'une formation approfondie sur ce sujet. A cette occasion, ils ont initié un travail d'élaboration de plans de sauvegarde pour 3 éléments du PCI. Si la phase préparatoire de ces documents a été poursuivie, le calendrier n'a pas permis de finaliser et formaliser ces plans de sauvegarde.

3. 4 acteurs engagés dans la sauvegarde du PCI au Sénégal sont devenus des experts référents en la matière au niveau national. Ils maîtrisent les mécanismes de gouvernance, le fonctionnement de la Convention de 2003, les outils de formation disponibles et les approches pour remplir les AI. Ils ont assuré l'animation d'un atelier de démultiplication concernant le développement d'inventaires participatifs (décembre 2018). Ils ont appuyé et supervisé la collecte de données sur le terrain et contribué à la première validation des fiches d'inventaire. Ils ont effectué au total 14 missions de supervision d'au moins trois jours à travers les 14 régions administratives du Sénégal. De plus, certains parmi ces experts référents accompagnent d'autres membres de l'Etat comme la Direction de l'alphabétisation et les médias à intégrer des éléments du PCI et leur politique.

4. Une expérience pilote d'introduction des éléments du PCI dans les enseignements a été initiée. Néanmoins, il n'est plus question de travailler avec quelques écoles isolées mais de toucher le système éducatif à une plus large échelle en développant des modules pédagogiques ayant pour thème l'oralité et les contes, ainsi que les jeux traditionnels. Ce travail devra se poursuivre, maintenant que la conceptualisation de cette approche innovante a atteint une maturité, notamment avec la proposition de modules pédagogiques destinés à l'enseignement primaire.

Il est également intéressant de souligner que les communautés ont été sensibilisées et ont également vu leurs capacités renforcées dans le cadre de l'exercice pilote d'inventaire pour lequel l'identification des éléments du PCI s'est faite avec leur participation. Plus de 500 personnes ont été directement touchées par les séances de sensibilisation et de collecte des données durant l'inventaire pilote. Ces personnes ont également bénéficié d'une communication autour du programme national d'Inventaire du Patrimoine culturel immatériel.

Dans cette dynamique de visibilité et de restitutions aux communautés plusieurs outils de communication ont été créés et déployés, s'ajoutant aux objectifs à proprement parler de l'AI et contribuant à la visibilité et à la reconnaissance du travail, des communautés et à la sensibilisation de manière plus générale. Il s'agit notamment d'une vidéo de promotion de ce projet mettant en valeur des matériaux relevés durant l'inventaire, et racontant l'histoire plus générale du processus de ce projet innovant mettant en avant les efforts considérables du Sénégal en matière de sauvegarde du PCI.

De plus, un catalogue de l'inventaire pilote avec la participation des communautés a été élaboré. Il vise à donner une idée globale du processus d'inventaire, des acteurs impliqués et des enjeux de la convention 2003 pour un public large. Il est diffusé notamment auprès des communautés, d'autres institutions étatiques et partenaires techniques et financiers mais également des populations plus jeunes dans l'idée de poursuivre la transmission aux générations futures à travers un document écrit et de consigner la mémoire de ce patrimoine culturel immatériel parfois mis en péril dans nos sociétés urbaines et mondialisées. Ce sont donc des outils participant à la mise en œuvre de la Convention 2003 au Sénégal.

Enfin, des moments de restitutions ont été organisés en présentiel avec public d'abord au monument de la renaissance africaine et ensuite au Musée des Civilisations Noires, mais également sur plateau radio, alors que la pandémie de COVID19 a poussé à s'adapter pour répondre aux activités planifiées.

Globalement, l'atteinte des objectifs est satisfaisante. Malgré quelques contre-temps dans la mise en œuvre des activités, le programme a pu se dérouler tel qu'il était initialement prévu à l'exception de l'élaboration finale des plans de sauvegardes, bien qu'un travail préparatif aie bien eu lieu, notamment dans le cadre du deuxième atelier. La plupart du temps, les obstacles ont été surmontés pour atteindre les résultats escomptés. De plus, il est important de noter que les formations dispensés et les exercices de sauvegarde mis en œuvre ont éveillé un véritable intérêt des différents acteurs engagés dans ce projet novateur.

Description de la mise en œuvre du projet

Veillez fournir une description des activités réalisées et des produits qu'elles ont générés (par exemple formations, consultations, assistance technique, programme de sensibilisation, publications, boîtes à outils, etc.). Décrivez également tout problème rencontré au cours de la mise en œuvre du projet et les mesures correctives prises. Décrivez le rôle de l'agence de mise en œuvre et de l'agence partenaire (dans le cas d'un projet de service de l'UNESCO) et le rôle d'autres partenaires de mise en œuvre dans l'exécution des activités et l'obtention des résultats.

entre 1150 et 1725 mots

A.0 Atelier de 4 pôles régionaux pour la mise à niveau et l'évaluation des exercices de pré-inventaire

La DPC a produit un rapport détaillé de différents ateliers organisés pour la mise à niveau et l'évaluation des exercices de pré-inventaires : un atelier lors du Festival National des Arts et de la Culture (FESNAC) à Kolda qui a permis de procéder à une restitution nationale de cet exercice de pré-inventaire ; un atelier de validation de la liste indicative à Dakar en présence d'experts nationaux ; un atelier d'évaluation et de formation à Toubacouta.

A.1 Assistance technique pour réviser et renforcer la stratégie d'inventaire et de sauvegarde du PCI en général

Un expert international, M. Sidi Traoré, a été contracté dans le cadre du projet pour apporter son expertise au renforcement de capacités nationales et à la sauvegarde du PCI. Il a apporté son appui à la révision de la Stratégie nationale d'inventaire du PCI, en soumettant un canevas à la DPC sur lequel s'appuyer pour qu'elle puisse finaliser sa stratégie nationale d'inventaire. Ceci a permis de fixer un cadre pour la réalisation d'inventaire du PCI au Sénégal en s'appuyant sur les orientations pertinentes

de la Convention de 2003.

La DPC a également élaboré un plan stratégique qui a permis de mettre en place des cellules opérationnelles pour l'inventaire pilote. Cet organe est piloté par les directeurs des centres culturels régionaux en collaboration avec les communautés dépositaires et sous la supervision de quatre référents nationaux.

A.2 Formation approfondie sur le développement d'inventaires avec la participation des communautés sur le concept de PCI, et élaboration des inventaires pilotes

La première formation a eu lieu en octobre 2018 à Dakar. Elle a réuni vingt-cinq (25) participants dont seize (16) provenant de huit (08) régions administratives. Chaque région administrative était représentée par le directeur du centre culturel régional et un représentant des communautés. Des personnels de la DPC ainsi que le coordonnateur des centres culturels y ont également pris part.

Les référents nationaux ont également pris part à cette formation. Ils ont été désignés pour accompagner l'expert-facilitateur et assurer le suivi de la mise en œuvre du projet dans les différentes régions. Il s'agissait donc d'une formation à double objectif.

D'une part, elle avait pour but de délivrer suffisamment d'informations et les outils nécessaires aux directeurs des centres culturels et aux représentants des communautés (par ailleurs membres des cellules opérationnelles chargées de l'inventaire au niveau de chaque région) afin qu'ils puissent conduire efficacement le travail d'inventaire participatif.

D'autre part, la formation devait aussi permettre aux Référents nationaux d'assimiler pleinement le matériel pédagogique conçu par l'expert-facilitateur afin de démultiplier la formation auprès des directeurs des six (06) autres centres culturels ainsi que des représentants des communautés. Les référents ont, en outre, suivi de manière rapprochée le travail des cellules opérationnelles régionales sur le terrain.

L'atelier de démultiplication a été conduit par les référents nationaux à Ziguinchor en décembre 2018.

A.3 Réalisation des inventaires pilotes

Dans la perspective de la réalisation des inventaires pilotes, chaque cellule opérationnelle régionale a été fondée sur la base d'une large consultation avec des autorités locales, des dignitaires, des communautés, et dans certains cas des ONG. Ceci a permis de faciliter les opérations de sensibilisation, de préparation et de réalisation des exercices d'inventaires lors desquels les communautés ont été au cœur du processus.

59 éléments ont été inventoriés dans les 14 régions du Sénégal et seront inscrits sous peu sur la première liste nationale représentative du PCI au Sénégal. Par ailleurs, ceci a donné lieu à une cérémonie officielle de restitution des résultats de l'inventaire pilote, organisée à Dakar le lundi 02 septembre 2019.

Cette activité a été réalisée et a atteint ses objectifs. Cependant, la réalisation des inventaires a connu du retard sur l'agenda initial et rencontré de multiples problèmes :

- Les cellules régionales opérationnelles chargées de mener les inventaires participatifs ont été confrontées à des mouvements incessants d'agendas liés à la vie des communautés (indisponibilités des dépositaires, cas de décès...).
- Les référents nationaux ont été contraints par des limites de séjour en immersion auprès des cellules opérationnelles et des communautés, compte tenu des contraintes budgétaires.
- L'élaboration de cet inventaire a également confronté aux limites du cadre qui a été retenu pour l'exercice pilote. En effet, la fiche d'inventaire s'est avérée parfois peu pratique pour garantir la pertinence dans la description d'éléments du PCI qui ne relèvent pas du même domaine. Des savoir-faire aux rites traditionnels, des expressions aux arts du spectacle vivant etc, on rencontre une multitude de nuances qui ont rendu difficile l'appropriation des rubriques des fiches d'inventaire.
- Le temps pris entre la fin de la première formation et le démarrage effectif des exercices d'inventaires

a probablement dû favoriser quelques cas d'oublis quant à la bonne compréhension des fiches d'inventaire.

Des mesures correctives ont été mises en place pour garantir le déroulement de l'activité tel que prévu :

- La date de clôture des inventaires a été repoussée afin de résoudre les contre-temps qui ont pu subvenir dans certaines régions.
 - Afin de garantir un accompagnement efficace des exercices d'inventaire, certaines missions des référents nationaux ont pu être prolongées auprès des cellules opérationnelles.
 - Au cours de la deuxième formation liée à l'élaboration des plans de sauvegarde, des représentants des cellules opérationnelles et des communautés ont eu l'occasion de revenir sur certaines fiches d'inventaire qui ont été élaborées. Ils ont pu compléter certaines rubriques qui manquaient de clarté à la lumière des conseils des référents nationaux et de l'expert-facilitateur.
- #### A.4 Assistance technique pour le renforcement des capacités en vue de l'élaboration de plans de sauvegarde d'éléments spécifiques du PCI

Comme dans l'activité A.1, l'assistance technique a été délivrée par M. Sidi Traoré, l'expert-facilitateur. Toutefois, certaines limites sont apparues concernant l'accompagnement à distance qui n'a pas été aussi efficace que prévu. Le suivi par e-mail et les délais que cela impose a pu nuire parfois à la continuité et l'efficacité des échanges. Cependant, la qualité de l'assistance technique en présentiel a comblé ces lacunes. Ceci grâce aux formations délivrées, mais également grâce à de multiples séances de travail qui ont permis de travailler sur la stratégie nationale d'inventaire, de préparer la formation de démultiplication avec les référents nationaux, ou encore de dispenser certains conseils sur la gestion des outils pédagogiques.

A.5 Formation sur l'élaboration de plans de sauvegarde d'éléments spécifiques du PCI

Du 3 au 7 septembre 2019, les Directeurs des centres culturels régionaux, des représentants de communautés, les experts-référents nationaux ainsi que l'équipe de la DPC ont participé à l'atelier de formation approfondie sur le développement de plans de sauvegarde du PCI. Cet atelier de formation a également été animé par l'expert-facilitateur, M. Sidi Traoré. Il a permis aux participants de se familiariser avec la méthodologie d'élaboration et la structure des plans de sauvegarde; à travers la découverte du Guide progressif pour l'élaboration de plans de sauvegarde, le jeu rôle sur le scénario fictif du Kassen pour l'élaboration du plan de sauvegarde du Fanoko et l'équisse des structures des plans de sauvegarde du Fiifiire, du Moonde et du Sogoni, les trois éléments du PCI identifiés pour bénéficier de l'élaboration de plans de sauvegarde.

L'atelier a également permis de susciter des réflexions autour de l'intégration des éléments du PCI dans l'Éducation, dans la mesure où le patrimoine vivant apparaît comme une ressource riche qui peut être intégrée dans l'enseignement et qui permet aussi de contextualiser les contenus pédagogiques pour les adapter aux réalités locales. C'est dans cette même logique qu'il a été convenu de déployer des modules pédagogiques autour de l'oralité et des contes africains, ainsi que des jeux traditionnels.

A.6 Formation de trois experts locaux en PCI

L'expertise locale développée s'est appuyée sur la formation de 4 experts référents nationaux. Ils ont bénéficié d'une assistance continue de l'expert international : en présentiel et à distance. Afin d'être outillé au mieux, ils se sont inscrits sur la plateforme web de la Convention pour l'accès aux ressources et instruments nécessaires pour la mise en œuvre.

Cette formation a garanti un accompagnement efficace et adéquat dans les régions lors des différents exercices de sauvegarde.

A.7 Déploiement des plans de sauvegarde des éléments du PCI

L'équipe du Bureau de l'UNESCO Dakar en partenariat avec la DPC et le Ministère de l'Éducation Nationale ont développé une réflexion sur l'intégration des éléments du PCI à l'école. Le Ministère de l'Éducation Nationale par le biais de sa direction de l'enseignement élémentaire collabore avec les différentes parties prenantes du projet dans une perspective de déploiement des éléments du PCI tel

que le conte dans le système éducatif sénégalais.

Les développements conceptuels sont aboutis, et cette réflexion est un des aspects les plus prometteurs et vise à être développée dans un avenir proche.

A.8 Exercice de restitution communautaire nationale

Une cérémonie de restitution nationale des 59 éléments du PCI inventoriés a eu lieu à Dakar, le 2 septembre 2019. Elle a été organisée au Monument de la Renaissance Africaine sous la présence effective du Ministre de la Culture et de la Communication, du Directeur de l'UNESCO Dakar, du Grand Serigne de Dakar et de la communauté Lébou de la presqu'île de Dakar. Ceci a été un moment opportun pour assurer une bonne visibilité du projet.

Par ailleurs, une restitution avec la participation des communautés, en présence du ministre de la culture et de la communication et du Directeur du bureau de l'UNESCO Dakar est organisée le 29 juin 2021 au Musée des Civilisations Noires de Dakar (MCN) en présence de plusieurs organes de presses, mais également par radiodiffusion sur les ondes des radios communautaires et de la Radio Chine Internationale. Cette restitution a permis d'avoir un impact supplémentaire, notamment en temps de pandémie où il peut-être difficile de voyager dans les régions, et de toucher un public plus large et de communautés différentes, afin de reconnaître le PCI et les communautés. C'est aussi un moment symbolique pour terminer le projet par une action de visibilité et de partage en public. La communication conjointe à travers les plateformes digitales (Facebook, Twitter et Instagram) de la Direction du Patrimoine Culturel et du Bureau Régional de l'UNESCO à Dakar, pour couvrir cette activité de restitution nationale, a permis de toucher plus de 36 000 internautes.

A.9 Reporting et évaluation

L'évaluation finale du projet a été réalisée à distance du fait de la pandémie par madame Marina Calvo. Son profil était d'autant plus pertinent pour évaluer l'évolution et l'impact du projet qu'elle a réalisé l'analyse des besoins en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au Sénégal. Elle a interrogé les parties prenantes de la mise en œuvre de ce projet et analysé les productions écrites afin de dégager les leçons apprises et bonnes pratiques de ce projet dans une perspective de systématisation et de capitalisation, en même temps que de dégagement des perspectives ouvertes pour la pérennité de la sauvegarde du PCI au Sénégal. Cette évaluation a fait ressortir les bonnes approches notamment en matière de co-gestion innovante par la DPC et le Bureau régional de Dakar mais également parmi les bonnes pratiques, l'implication de tous les acteurs a permis un large succès. L'analyse de Mme Calvo a également permis de comprendre la contribution du projet également aux ODD et les leçons d'une démarche innovantes où le maîtrise d'ouvrage était partagée.

Par ailleurs, cet exercice a fait ressortir quelques difficultés rencontrées concernant des désajustements entre le planning, le budget, la gestion des ressources et les complexité administratives mais également le faible impact de l'assistance à distance avec le facilitateur international.

VISIBILITÉ / COMMUNICATION

Une importance particulière a été accordée à la visibilité des ces activités mises en œuvre. A ce titre, une couverture presse a été assurée lors des différentes formations qui se sont tenues à Dakar et Ziguinchor et plusieurs articles sont parus dans la presse nationale.

Au-delà de la presse écrite, le projet a également bénéficié d'une couverture télévisée et radiophonique. Entre autres, l'expert-facilitateur, la conseillère régionale pour la Culture du Bureau de l'UNESCO Dakar, le chef de la division du PCI à la Direction du patrimoine culturel immatériel, et un des référents nationaux, fondateur de la Maison de l'Oralité, ont participé à une émission spéciale à la Radio Sénégal Internationale (RSI), consacrée au projet d'inventaire national du PCI (23 octobre 2018).

L'accent a également été mis sur un partage de l'information par le biais des plateforme de communication du Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest (site web, réseaux sociaux). La rédaction de différents articles sur le site web du bureau a contribué à une bonne visibilité du projet.

De plus, une démarche novatrice a visé à mettre en avant les différents acteurs impliqués en leur consacrant une série de portraits partagés sur les réseaux sociaux. Plusieurs d'entre eux ont été réalisés lors de la formation au développement d'inventaires participatifs en octobre 2018. Une nouvelle

série de portraits sera à paraître prochainement suite à l'atelier sur l'élaboration des plans de sauvegarde.

Une cérémonie officielle de restitution des résultats de l'inventaire pilote tenue à Dakar le 2 septembre 2019 a également été un moment privilégié pour la visibilité du projet. Cet événement a bénéficié de la présence de hautes personnalités telles que le Ministre de la Culture et de la Communication, le Directeur de l'UNESCO Dakar et du Grand Serigne de Dakar, par ailleurs 1er Vice-président de l'Assemblée nationale du Sénégal. La cérémonie a été l'occasion de dévoiler à la communauté nationale et aux médias le premier inventaire du PCI réalisé, mais aussi de mettre en exergue l'excellente coopération entre l'UNESCO et le Sénégal. Le Ministre de la Culture et de la Communication en a également profité pour passer un message de sensibilisation sur l'importance du PCI et à quel point ces éléments du patrimoine vivant reflètent toute la richesse du patrimoine immatériel présent au Sénégal. Il a également souligné les bénéfices des plans de sauvegarde qui seront élaborés pour la sauvegarde durable du PCI et sa transmission aux jeunes.

Un atelier de restitution avec les communautés a été organisé le 29 juin 2021 au Musée des Civilisations Noires et a permis de toucher une audience plus large, 36 000 internautes comme mentionné plus haut. La presse, la télévision et les radios ont couvert l'évènement et ont permis de rendre honneur à cet important travail de sauvegarde en s'adressant directement aux communautés et au grand public.

En outre deux produits ont été réalisés en plus pour la promotion, la visibilité et la sensibilisation autour de ce projet dans l'idée de transmettre et de médiatiser l'inventaire et le PCI au Sénégal. Il s'agit d'un catalogue de l'inventaire pilote national avec la participation des communautés permettant la compréhension des 59 éléments inventoriés et de l'approche développée au cours de l'inventaire. D'autre part une vidéo de médiation de ce travail est également produite et a permis de mettre en avant la vision globale de ce projet et des éléments visuels rassemblés au cours de l'inventaire.

Participation des communautés

Veillez fournir une description des mécanismes utilisés pour assurer la pleine participation de la(des) communauté(s) concernée(s). Décrivez non seulement la participation des communautés en tant que bénéficiaires du projet, mais également leur participation active à la conception et la mise en œuvre de toutes les activités.

entre 345 et 575 mots

Dès le démarrage du programme national de mise en valeur du PCI en 2016 avec la campagne de pré-inventaire, les communautés dépositaires de ce patrimoine vivant ont été placées au cœur de tous les processus. La société sénégalaise étant très diverse, le Sénégal a particulièrement été attentif à respecter cet aspect et donner un espace d'expression pour les éléments des nombreuses communautés ethniques et socio-économiques.

Les communautés sont à l'origine de l'identification des éléments du PCI auxquels elles s'identifient et ont permis d'évaluer leur viabilité ainsi que les menaces qui pèsent sur eux afin d'assurer leur sauvegarde et leur revalorisation.

Les communautés ont été impliquées dans le renforcement des capacités techniques avec la participation de leurs représentants aux différentes formations dispensées. Sur le terrain, elles ont également bénéficié de séances de sensibilisation. La collecte des données a été réalisée dans le respect strict des normes relatives à l'éthique, au consentement libre et préalable des communautés et sous la conduite des représentants de celles-ci qui ont été plus que des facilitateurs.

Il est d'ailleurs intéressant de souligner le rôle primordial qu'ont joué les directeurs de centres culturels régionaux et représentants des communautés impliqués dans ce projet. Acteurs opérationnels dispersés dans les 14 régions sénégalaises, ils jouissent d'une grande proximité avec les populations de leurs territoires et ont été de véritables pivots dans la sensibilisation et la transmission autour du PCI. Accompagné par les référents nationaux, ils ont porté les exercices d'inventaires, su éveiller l'intérêt des communautés et ainsi garantir leur pleine participation dans ce processus. Cette implication se poursuit d'ailleurs puisque les fiches d'inventaire qui ont pu faire l'objet de précisions seront complétées avec les

communautés concernées.

Dans l'effort de restitution de ce travail, les communautés ont été autant que possible au centre des ateliers de restitution, non seulement invitées, mais avant tout représentées et actrices, partageant un sentiment de fierté de transmettre et de montrer leur patrimoine à autrui, aux autres communautés, au Sénégal, mais également à la communauté internationale.

Viabilité et stratégie de sortie/transition

Expliquez comment les bénéfices du projet pourront être maintenus au-delà de la fin du projet. Le cas échéant, décrivez les mesures prises pour assurer :

- *la viabilité des activités, des produits et des résultats, en précisant comment les capacités ont été renforcées dans le cadre de ce projet. Décrivez également toute mesure de suivi planifiée pour assurer la viabilité.*
- *l'obtention de ressources additionnelles comme résultat de ce projet. Le cas échéant, indiquez par qui, combien et à quelle fin les contributions ont été octroyées.*

Expliquez comment l'appropriation des activités, produits et résultats du projet par les parties prenantes et la(les) communauté(s) en particulier a été favorisée.

Décrivez, le cas échéant, comment les outils, les processus, les produits, etc. ont été adoptés, adaptés, produits et/ou étendus pour une utilisation future (par exemple dans d'autres régions et communautés, pour d'autres éléments ou dans d'autres domaines du patrimoine culturel immatériel).

entre 115 et 575 mots

L'objectif même du projet est de centrer son action sur le renforcement des capacités nationales en matière de sauvegarde du PCI, avec un fort accent sur la création de capacités locales. Il s'agit d'outiller le Sénégal pour qu'il puisse entreprendre des actions de sauvegarde à plus long terme avec une véritable vision intégrée. A ce titre, la stratégie nationale d'inventaire a permis d'établir des orientations sur lesquelles s'appuyer. De même, les formations dispensées sont aussi un gage de pérennisation des actions engagées pour la sauvegarde du PCI au Sénégal, car elles ont su toucher des représentants issus de l'ensemble du pays et ont ainsi entraîné un effet démultiplicateur.

Par ailleurs, il est important de noter une réelle appropriation des mécanismes de sauvegarde par les acteurs impliqués, qu'ils s'agissent : des acteurs institutionnels chargés de la mise en œuvre de la politique culturelle de l'État, des représentants des collectivités locales, des acteurs de base issus des communautés dépositaires de ce PCI, mais aussi des référents qui ont été non seulement formés à l'élaboration d'inventaires participatifs et de plans de sauvegarde, mais qui ont également pris part aux exercices de collecte de terrain et se sont ainsi familiarisés concrètement avec les outils de la Convention.

A ce titre, l'engagement des directeurs et directrices de centres culturels régionaux est révélateur. Ils ont exprimé une réelle volonté de porter les valeurs de la Convention 2003 dans leurs actions futures et poursuivre le travail engagé pour une sauvegarde effective du PCI présent au Sénégal. De plus, ces derniers entretiennent des liens ténus avec les communautés de leurs régions respectives, ce qui a favorisé d'autant plus la transmission, la sensibilisation et l'appropriation des enjeux. Il est apparu que ces communautés sont fières de l'intérêt porté à l'égard de leur patrimoine vivant et ont ainsi pris davantage conscience de l'importance de ce dernier et de la nécessité de le transmettre aux générations futures.

L'État du Sénégal a engagé des ressources financières en faveur du PCI depuis 2016, en travaillant sur ses fonds propres. De même, il contribue à ce projet avec une contrepartie financière. Cela est révélateur de son engagement continu qui trouvera à se poursuivre. De plus, ce projet se veut comme une phase pilote qui sera poursuivie au-delà des bornes chronologiques de l'assistance internationale. L'inventaire avec la participation des communautés sera complété afin d'être exhaustif au niveau national, mais l'État continuera également d'accompagner les collectivités locales dans la réalisation et la mise en valeur de plans de sauvegarde. Ceci passera notamment par le travail actuellement engagé avec l'Éducation nationale afin de développer différents types de modules pédagogiques dans les écoles.

Enseignements retenus

Veillez décrire les principaux enseignements retenus en ce qui concerne :

- *la réalisation des résultats escomptés*
- *la manière dont les principales parties prenantes se sont approprié le projet et la participation des communautés*
- *la réalisation des produits du projet*
- *la gestion et la mise en œuvre du projet*
- *la viabilité du projet au-delà de l'assistance*

entre 345 et 865 mots

De par son caractère novateur, ce projet pilote a testé de nouvelles approches et ainsi permis de tirer de multiples enseignements :

- L'originalité de ce projet réside en sa co-gestion, d'une part avec la Direction du Patrimoine Culturel (ministère de la Culture) et le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest. Il apparaît que ce mode de fonctionnement s'est révélé efficace, les deux entités s'appuyant mutuellement. Ceci a permis de donner une cohérence d'ensemble à la séquence d'activités planifiées, et garantir leur bonne mise en œuvre.

- L'apport de l'expert-facilitateur, M. Sidi Traoré, a été capital dans l'atteinte des résultats escomptés. Il a joué un rôle prépondérant et s'est montré pleinement engagé afin d'accompagner les actions entamées par le Sénégal pour la sauvegarde de son PCI. Son expertise a permis de délivrer efficacement les outils et la méthodologie nécessaires à une action harmonisée au niveau des 14 régions du Sénégal. Notamment à travers les excellentes formations délivrées sur l'élaboration d'inventaires participatifs et de plans de sauvegarde, la mise à disposition des outils et de la plateforme en ligne sur le PCI, ainsi que sa disponibilité pour apporter remarques et suggestions aux documents et travaux en cours.

Si son appui en présentiel s'est révélé particulièrement efficace, l'accompagnement à distance a cependant souffert de quelques lacunes. Le temps d'adaptation, la prise en main de l'interface en ligne, les aller-retours de courriels et les difficultés de communication ont parfois rendu les échanges compliqués.

- L'implication des référents nationaux s'est également révélée efficace. Ils ont été sélectionnés pour leur expertise reconnue sur le PCI et qui se sont pleinement appropriés les outils et mécanismes de la Convention 2003. De plus, leur pleine implication à travers le territoire lors de l'établissement de l'inventaire participatif a également été importante. Ainsi ce rôle qui leur a été assigné a pleinement contribué à la réalisation de tout ce processus.

- La stratégie établie avec les directeurs et directrices de centres culturels régionaux, à la tête de cellules opérationnelles sur le terrain, s'est également révélée très bénéfique. Ils se sont pleinement appropriés les instruments et outils relatifs à la sauvegarde du PCI, puis grâce à leur proximité avec les communautés, ils ont su éveiller l'intérêt et ainsi assurer une réelle transmission de la valeur et des enjeux relatifs au patrimoine vivant. Cet engouement des communautés à toutes les étapes du projet a également contribué à la réussite des activités mises en œuvre, leur participation étant primordiale.

- Concernant la mise en œuvre du projet, il est important de relever les faiblesses concernant la budgétisation du projet. Le budget alloué s'est révélé insuffisant. En entendant renforcer les capacités locales, ce projet a fait appel à un grand nombre d'acteurs, et il est apparu que les besoins financiers relatifs aux ressources humaines ont été sous-évalués, à savoir : un plus grand nombre de personnes a été impliqué dans les formations relatives au développement d'inventaires participatifs et il était nécessaire de les prendre en charge ; les honoraires de l'expert facilitateur ont dû être revus à la hausse lors des missions de formation ; aucune rémunération n'avait été envisagée pour les référents nationaux dans le budget initial.

- Un certain retard a été pris pour la dernière phase du projet, cela a été à la fois du à un problème au niveau de la mise à disposition de la dernière tranche des fonds mais également du surgissement de la pandémie en mars 2020, source de l'incomplétude de la réalisation des plans de sauvegardes. Les

priorités sont alors allées à la réaction et la riposte COVID19. C'est pourquoi les activités se sont terminées fin 2020, avec le challenge nouveau de réadapter les activités notamment de visibilité, de restitution et d'évaluation dans des formats distanciels, numériques ou télévisuels.

Ces contraintes sont apparues en cours d'exécution du projet et le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest a dû absorber des coûts additionnels afin d'assurer le déroulement effectif du programme prévu.

Annexes

Liste des annexes et des documents joints à ce rapport :

- *publications, rapports d'évaluation et autres, le cas échéant*
- *rapports d'étapes préparés pendant la durée du contrat*
- *liste du matériel principal fourni dans le cadre du projet et état des lieux au terme du contrat*
- *autres (veuillez préciser)*

Rapports d'étapes

Liste du matériel fourni

Articles de presse et autres

Rapport d'évaluation + annexes

Photos + droits de cession

catalogue + Vidéo

Nom et signature de la personne ayant rédigé le rapport

Nom: Abdoul Aziz Guissé

Titre: Directeur du Patrimoine (Formateur national PCI)

Guiomar Alonso Cano, conseillère régionale pour la culture, Bureau Regional de l'Afrique de l'Ouest /Sahel

Date:

Signature:

restitution et d'évaluation dans des formats distanciels, numériques ou télévisuels.

Ces contraintes sont apparues en cours d'exécution du projet et le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest a dû absorber des coûts additionnels afin d'assurer le déroulement effectif du programme prévu.

Annexes

Liste des annexes et des documents joints à ce rapport :

- publications, rapports d'évaluation et autres, le cas échéant
- rapports d'étapes préparés pendant la durée du contrat
- liste du matériel principal fourni dans le cadre du projet et état des lieux au terme du contrat
- autres (veuillez préciser)

Rapports d'étapes

Liste du matériel fourni

Articles de presse et autres

Rapport d'évaluation + annexes

Photos + droits de cession

catalogue + Vidéo

Nom et signature de la personne ayant rédigé le rapport

Nom: Abdoul Aziz Guissé

Titre: Directeur du Patrimoine (Formateur national PCI)

Guimar Alonso Cano, conseillère régionale pour la culture, Bureau Regional de l'Afrique de l'Ouest /Sahel

Date: 28/09/2021

Signature:

